



MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE
59158
Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr

Arrêté n° 17/2026 : Délégation de fonctions à Monsieur Jacques BOUKLA, conseiller municipal.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jacques BOUKLA, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : **Cérémonies, fêtes, vie associative, jeunesse et sport.**

A ce titre, il sera notamment en charge de l'organisation des cérémonies et des festivités relatives au sport et à la jeunesse en lien avec les associations.

Article 2 : Monsieur Jacques BOUKLA sera également délégué aux **relations avec la Gendarmerie**. A ce titre, il sera chargé de produire les informations issues de la vidéoprotection suite aux réquisitions, de la gestion de l'opération « Voisins vigilants ».

Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 3 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

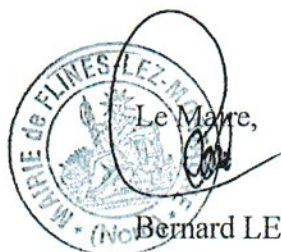
Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Notifié le 9/04/2026

Jacques BOUKLA, Conseiller délégué



Le Maire,
Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_17_2026
Objet :	Délégation de fonctions à Monsieur Jacques BOUKLA, conseiller municipal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_17_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902388-20260331-ARRETE_17_2026-AI-1-1_0.xml	text/xml	901 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr__t__D__l__gations J. BOUKLA.pdf Nom métier : 99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_17_2026-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	811.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 avril 2026 à 08h58min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 avril 2026 à 08h58min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 avril 2026 à 08h58min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 avril 2026 à 08h59min06s	Reçu par le MI le 2026-04-09